



H A R L A Y  
A V O C A T S

## Communiqué de presse mai 2018

### HARLAY AVOCATS INTERVIENT COMME CONSEIL DES CEDANTS DANS LA CADRE DE L'ACQUISITION DE LA SOCIETE MINVASYS PAR LA SOCIETE COTEE STENTYS

---

La société Stentys (cotée sur Euronext Paris, STNT), société de technologie médicale, a procédé à l'acquisition de la société Minvasys, spécialiste indépendant de dispositifs coronaires innovants commercialisés à travers le monde.

Fondée en 2003 en région parisienne, Minvasys est une société indépendante spécialisée dans des systèmes cardiovasculaires peu invasifs (Minimally INvasive VAScular SYStems) qui commercialise une large gamme de produits coronaires, dont des stents actifs, ballons de dilatation, ballons à élution médicamenteuse, cathéters de thrombo-aspiration mais aussi des accessoires tels que les connecteurs Y à valve.

Ce rapprochement devrait permettre à Stentys d'élargir son portefeuille de produits propriétaires et de réaliser des synergies de commercialisation, d'organisation et de production significatives avec un effet relatif sur les résultats de Stentys.

Cette opération était conditionnée au succès d'une augmentation de capital de Stentys avec maintien du droit préférentiel de souscription (qui était notamment garantie par BPI). Celle-ci fut souscrite à hauteur de 124% pour un montant total de 11,8 M€.

L'acquisition, d'un montant de l'ordre de 7,5 M€, a été rémunérée pour partie en numéraire (à hauteur de 6,5 M€) et pour partie par voie d'apport rémunéré en actions Stentys (à hauteur de 1 M€).

Thibault Chareton (senior counsel) et Charlotte Striffler ont conseillé les associés de Minvasys dans le cadre de cette transaction.

Le cabinet Villechenon (Morgan Hunault-Berret, associée, Paul-Albert Legrand et Alice Laroque, collaborateurs) conseillait Stentys.

---

**A PROPOS DE HARLAY AVOCATS:** Harlay Avocats est un cabinet d'avocats d'affaires indépendant à dimension internationale, basé à Paris. Cabinet français indépendant, fondé en 1988, Harlay Avocats s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'avocats permettant d'accompagner les clients tant en France qu'à l'étranger dans la plupart de leurs besoins en droit des affaires (opérations courantes et exceptionnelles). L'équipe corporate de Harlay Avocats dirigée par Marie-Laure de Cordovez et Olivier Cognard intervient tout particulièrement en Private Equity, Droit Boursier et Fusions Acquisitions.

**HARLAY AVOCATS**  
Paris - Shanghai